

consultation. Efforçons-nous de resserrer les normes d'exécution. Entendons-nous sur des normes minimales. Sensibilisons le public au développement durable et aux autres questions touchant l'environnement et le travail. Mais les États-Unis veulent-ils que le Mexique applique les normes environnementales en Californie en utilisant les recours prévus par sa propre législation commerciale? Ou veulent-ils que le Canada fasse la même chose dans l'État de Washington en appliquant la législation canadienne? Enrichissons-nous de nos expériences respectives, mais si nous voulons que l'ALENA soit un succès, nous devons aussi respecter la souveraineté de chaque partenaire. Ce sera notre plus gros défi lorsque nous achèverons le processus d'approbation de l'ALENA.

Les Canadiens ont suivi de près les débats qui ont entouré l'ALENA dans votre pays. Nous avons entendu bien des critiques et, croyez-moi, elles nous sont familières.

Nous aussi, nous avons entendu les cassandres prédire toutes sortes de catastrophes pour notre économie, alors que nous négocions l'Accord entre le Canada et les États-Unis (ALE). Il y a cinq ans et demi la fin de semaine dernière, M. Jim Baker et moi-même disions ensemble à une conférence de presse que l'Accord de libre-échange que nous avons conclu la nuit précédente serait avantageux pour les deux pays. Les quatre dernières années l'ont amplement prouvé.

Permettez-moi de le dire très clairement. Le Gouvernement du Canada est plus que jamais convaincu que la décision de conclure l'ALE en 1989 était la bonne. L'ALENA prendra appui sur les gains réalisés dans le cadre de l'ALE et qui profitent autant aux Canadiens qu'aux Américains. Je vous exhorte donc à continuer de soutenir le libre-échange sans fléchir et à faire en sorte que le Congrès américain adopte vite la loi qui permettra la mise en vigueur de l'ALENA.

Ma conviction quant à la valeur de l'ALE ne repose pas sur une foi aveugle, mais sur les preuves tangibles montrant que l'Accord avantage effectivement nos deux pays. Pendant une période économique difficile, nos échanges bilatéraux de biens et de services se sont accrus de 16 p. 100 sous le régime de l'ALE. Et les échanges ont vraiment augmenté en 1992. Par exemple, nos exportations de produits aux États-Unis ont progressé de 13,6 p. 100; elles sont un facteur clé de la reprise au Canada.

L'ALE aide l'industrie nord-américaine à accroître sa compétitivité internationale. Or, l'ALENA en fera tout autant pour les Canadiens, les Américains et les Mexicains.

Grâce à l'ALE, la conjoncture économique générale au Canada et la croissance du produit intérieur brut du pays se sont nettement améliorées. L'analyse économique montre que l'Accord a eu un